



ADIEU CETIM – REBONJOUR ARPEGE !

CETIM n'est pas le bon gestionnaire pour s'occuper de notre mutuelle !

Régulièrement, nous dénonçons tant la lenteur du circuit pour les remboursements que les erreurs qui s'accumulent.

Mercredi 16 décembre, la direction rassemble les organisations syndicales pour les informer sur l'évolution du passage de CETIM vers ARPEGE. Le contrat n'est pas modifié. Seule le gestionnaire change.



Nous vous rendrons compte de cette réunion.

UNE « PRIME MACRON » DES PLUS JUSTIFIÉES !

- Un carnet de commandes quasi intact,
- Un endettement en diminution,
- Une trésorerie en hausse de 21 % ,



Eiffage n'a donc pas trop « souffert » de la crise économique liée au Covid !

Tous ces chiffres positifs et parce que notre direction aime nous rappeler que nous faisons partie du Groupe Eiffage, il nous paraît évident de revendiquer **une prime de 1000 € par salarié.**

Cette prime mettrait du « beurre dans les épinards » à ceux qui sont touchés par le chômage partiel et à tous les salariés qui dans leur globalité, ont mis « les bouchées doubles » depuis le début de l'année pour que l'entreprise ne subisse aucun préjudice dû à la pandémie.

L'UNSA CLEMESSY EIFFAGE